

Communiqué

Cascade de Salles-la-Source : « Alerte rouge » et « appel urgent aux élus »

L'association « Ranimons la cascade ! » communique :

« Certaines informations de bonne source nous font craindre que l'Administration, seulement soucieuse de tenter de sauver son honneur dans le dossier de la cascade de Salles-la-Source, s'apprête à commettre l'irréparable. Elle serait sur le point de signer l'autorisation d'exploitation de la microcentrale hydroélectrique pour une nouvelle période de trente ans renouvelables.

La nouvelle secrétaire de la préfecture, qui découvre juste ce dossier "complexe" et qui a reçu les représentants de l'association le lundi 25 juin leur a pourtant affirmé n'avoir pas encore eu connaissance du courrier que nous avons adressé à la préfecture le 16 février 2012. Ni davantage des questions que nous posions dans ce courrier et auxquelles nous venions chercher des réponses. Tout se passe comme si certains s'ingéniaient à truquer le dossier en cachant des pièces essentielles. La secrétaire générale n'a pas non plus encore reçu le maire de Salles-la-Source comme si elle s'y était engagée.

Il semble que l'Administration souhaite agir très vite, avant qu'une intervention politique de bon sens, conforme à la démocratie, ne l'empêche d'aboutir à ses fins. Et sans répondre à des questions de droit auxquelles elle ne trouve sans doute pas de réponse. Elle s'avère incapable de fournir certains documents contestés que l'association lui réclame avec insistance, et cela malgré une décision favorable de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) et un recours auprès du Tribunal administratif.

« Ranimons la cascade ! » supplie aujourd'hui les élus d'intervenir au plus vite afin de stopper une décision contestée de tous qui autoriserait un projet catastrophique. Il dégraderait définitivement le site, quand bien même l'association gagnerait par la suite auprès des Tribunaux.

Parmi ces élus que nous appelons au secours : Mme Escoffier, ministre, qui nous a confirmé son soutien, Yves Censi, député qui nous a affirmé : " Si je suis réélu, ce projet ne se fera pas " ; Stéphane Mazars, sénateur ; Anne Gaben-Toutant, conseillère générale ; et tous les élus innombrables du conseil régional, du conseil général, de la mairie de Rodez, de la communauté de communes Conques-Marcillac ; ou encore José Bové, député d'Europe-Écologie Les Verts. Nous supplions aussi les trois candidats de la majorité présidentielle non élus, mais qui nous ont tous les trois soutenus, d'intervenir auprès de Madame la Ministre de l'Environnement pour arrêter ce projet insensé. »

www.ranimons-la-cascade.fr